



HAL
open science

Servantes du Seigneur et épouses : figures exemplaires dans le Mesnagier de Paris

Karin Ueltschi

► **To cite this version:**

Karin Ueltschi. Servantes du Seigneur et épouses : figures exemplaires dans le Mesnagier de Paris. Paul Bretel, Michel Adroher et Aymat Catafau. La Vierge dans les arts et les littératures du Moyen Âge, 120, Champion, p. 243-257., 2017, Nouvelle bibliothèque du Moyen âge, ISSN 0769-0940, 978-2-7453-3604-0. hal-01920962

HAL Id: hal-01920962

<https://hal.science/hal-01920962v1>

Submitted on 23 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Servantes du Seigneur et épouses : figures exemplaires dans le *Mesnagier de Paris*. De Sarah à la Vierge Marie » *La Vierge dans les arts et les littératures du Moyen Âge*, sous la direction de Paul Bretel, Michel Adroher et Aymat Catafau, Paris, Honoré Champion, 2017, p. 243-257.

LA VIERGE DANS LES ARTS ET LES LITTÉRATURES DU MOYEN-ÂGE
17-19 OCTOBRE 2013
UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN

Servantes du Seigneur et épouses : figures exemplaires dans le *Mesnagier de Paris*. De Sarah à la Vierge Marie.

Ce faisant, vous triompherez de la nature des femmes. I,viii, 3.

Les modèles de vertu exploités par la tradition savante et cléricale ne sont pas toujours aisément compatibles avec les réalités de la vie en société : le *Mesnagier de Paris* en fournit une illustration originale car on y trouve une répartition signifiante des figures exemplaires proposées à l'édification de la destinataire, la jeune épouse de l'auteur. Les vertus canoniques font l'objet d'un enseignement développé dans leur lien avec les contingences du quotidien et des impératifs « mondains » – dans le sens premier du terme –, auxquels est soumise une bourgeoisie en émergence ; les « dames sages » de l'Ancien Testament tout aussi bien que certaines *prudefemmes* anonymes de la vie de tous les jours occupent le terrain et fournissent au mari auteur des idéaux parfois étonnants, tandis que la Vierge semble curieusement absente dans cette « galerie », du moins à première vue. Comment s'articulent la morale bourgeoise en émergence et la finalité chrétienne du discours éducatif ? En tout cas non sans certains arrangements, pirouettes et autres ruses rhétoriques comme on va le voir, qui utilisent en particulier deux armes bien identifiables : le cloisonnement et le transfert.

Théorie et pratique : cloisons

Le *Mesnagier de Paris*¹ est un savoureux manuel de savoir-vivre de la fin du XIV^e siècle. Un mari vieillissant, aisé et cultivé, s'adresse à la toute jeune femme qu'il vient d'épouser. C'est pour répondre à une demande qu'elle a elle-même formulée, dit-il, qu'il entreprend de l'instruire :

Chiere seur, pour ce que vous estans en l'eage de quinze ans et la sepmaine que vous et moy feusmes espousez, me priastes que je espargnasse a vostre jeunesse et a vostre petit et ygnorant service jusques a ce que vous eussiez plus veu et apris ; a laquelle appreseure vous me promectiez d'entendre songneusement et mettre toute vostre cure et diligence pour ma paix et amour garder (...) et lors vous ne fauldriez point a vous amender selon ma doctrine et correction et feriez tout vostre pouoir selon ma volenté (Prologue, 1, p. 22).

Nous sommes dans ce contexte précis où le souci didactique pénètre peu à peu dans toutes les couches de la société ; la sphère du savoir et la matière religieuse ainsi que leur enseignement ne restent plus cantonnées derrière les murs du monastère ; la vie quotidienne elle-même peut fournir matière à instruction tout comme les disciplines abstraites canoniques. Dans notre cas,

¹ *Le Menagier de Paris*, éd. G. Brereton, trad. K. Ueltschi, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres Gothiques », 1994 (2010 pour la seconde édition revue et corrigée).

le destinataire de l'enseignement est une épouse qui va être instruite dans des domaines aussi variés que la catéchèse, l'économie domestique, l'art du jardinage, la morale conjugale – et la cuisine ! Le discours en reçoit par conséquent une orientation originale que l'on peut mettre en rapport avec le célèbre *Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*² qui introduit lui aussi un (ou plutôt des) destinataires féminins, les filles de l'auteur.

Dans ce cadre énonciatif « féminin », l'on pourrait s'attendre à ce que la Vierge Marie occupe une place de choix. Or, les références à ce modèle semblent rares et cantonnées aux passages consacrés à la liturgie et aux conseils spirituels (oraison, confession), autrement dit, dans un domaine « protocolaire » bien circonscrit de la pratique de la piété, rythmée par l'observance des Heures. Rappelons qu'avec l'essor du culte marial naît un nouveau type d'ouvrage de dévotion : les Livres d'Heures, aussi appelées parfois « Heures de la Vierge » ou « Heures de Notre-Dame » qui épousent le rythme des heures canoniales. À l'origine, il s'agit de l'Office de la Vierge qui s'est pour ainsi dire détaché du bréviaire pour devenir le point de départ d'un nouveau livre dont les prières à la Vierge constituent le cœur : chaque heure commence avec l'Ave Maria. La suite peut varier légèrement selon les heures (laudes, primes, vêpres...) et la période liturgique (Avent, Carême...), mais la structure générale reproduit l'ordre suivant : l'Ave est suivi d'un verset et du répons, d'un psaume, d'une antienne, d'autres psaumes, d'un hymne, et /ou d'extraits des Écritures (le *Capitulum*), ponctués par le Gloria récurrent faisant la transition entre les différentes périodes. Les principales oraisons à s'imposer sont le *Magnificat*, le *Benedicta tu*, le *Specie tua*, le *Gaude Maria*, le *Ave maris stella* et le *Dei mater alma*.

Voyons ce qu'en retient le *Mesnagier*. Les oraisons proposées au cours du premier chapitre (ou première « distinction ») épousent en effet le rythme de la journée qui même pour une jeune épouse doit commencer avec des prières et se terminer de même. Notre auteur recommande au lever deux oraisons à adresser à Dieu et deux à la Vierge. Si les deux premières figurent toutes deux à la fois en latin et en français dans notre texte, pour ce qui est des oraisons mariales, seule la première est donnée dans les deux langues (I, i, 7, p. 38) : il y a un glissement imperceptible mais réel de la sphère savante des clercs pratiquant le latin vers la sphère plus intime de la langue commune et *maternelle*. La première prière mariale ne s'attarde, malgré son « titre » (« oraison à Notre Dame ») que très peu sur la Vierge mais glisse très vite des *manus filii tui* au *Dominus*³, marquant ainsi bien la différence ontologique entre ces personnes divines : la Vierge est extérieure à la Sainte Trinité, elle est l'intermédiaire entre les hommes et Dieu. Ce premier modèle de prière est suivi d'une très belle « oraison de Notre Dame en françoiz », cette fois entièrement vouée à Marie, et loin des accents théologiques et savants, mais au contraire empreinte d'effusions affectives :

O tres certaine esperance, Dame deffenderesse de tous ceulx qui s'i attendent ! Glorieuse vierge Marie, je te prie maintenant que en icelle heure que mes yeulx seront si agravez de l'oscurté de la mort que je ne pourray veoir la clerté de ce siecle, ne ne pourray mouvoir la langue pour toy prier ne pour toy appeller, et que mon chetif cuer qui est si foible tremblera pour la paour des ennemis d'enfer, et sera si angoisseusement esbayz que tous les membres

² *Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*, éd. A. de Montaiglon, Paris, Jannet, 1854. Voir A. M. Gendt, *L'art d'éduquer les nobles damoiselles. Le Livre du Chevalier de la Tour Landry*, Paris, Champion, 2003.

³ « Sancta Maria, mater domini nostri Iesu Christi, in manus filii tui et in tuas commendo hodie et omni tempore animam meam, corpus meum, et sensum meum. Custodi me, Domini, a cunctis viciis, a peccatis, et a temptationibus diaboli ; et ab eis libera me, Domine Iesu Christe, et adiuva me... » I, i, 7, p. 38.

« C'est a dire en françoiz : Marie, sainte mere de Jesucrist, es mains de ton benoist filz et de toy commande je huy et tout temps mon ame, mon corps et mon sens. Sire, gardez moy de tous vices, de tous pechiez, et de toute temptation d'ennemi, et me delivre de tous perilz. Sire, doulz Jesucrist, aide moy... » I, i, 8, p. 38.

de mon corps deffondront en sueur pour la peine de l'angoisse de la mort, lors, Dame tresdoulce et tresprecieuse, me daignez regarder en pitié et moy aidier... » (I, i, 9, p. 38-40).

Si maintenant on change de cadre et que l'on passe de la chambre privée à l'espace public, l'église en l'occurrence, le Bourgeois propose d'autres modèles d'oraisons à adresser à Notre Dame dans cadre du déroulement de la messe : ce sont des prières d'intercession dont le ton personnel et les accents affectifs frappent là encore.

Apres dit on les oroisons des sains et de Nostre Dame. Si doit on prier a la tresdoulce mere Dieu et aux sains qu'ilz prient pour nous, en disant : « Tresglorieuse Mere Dieu, qui estes moienne entre vostre doulz fils et les pecheurs repentans, priez pour moy a vostre enfant » (I, iii, 5, p. 52).

On prie par ailleurs la Vierge après la communion, toujours en vue d'obtenir son intercession auprès de son fils (cf. I, iii, 16, p. 56) ; puis suit une véritable glose :

Certes, belle suer, je ne voy mie que, se la benoite Virge Marie sa mere ne nous sequeure comme advocate, que par le bon jugement d'icellui souverain juge nous ne soyons pugniz et enchenez au gibet d'enfer pardurablement comme larrons, comme murtriers et comme traictres, se les chaudes larmes de la contriction de nostre cuer ne chacent l'ennemi hors de nous en nostre presente vie (I, iii, 19, p. 62⁴).

La Vierge, enfin, est mentionnée dans d'autres prières courantes, comme le *Confiteor* dont nous trouvons une belle translation :

Je me confesse a Dieu le tout puissant et a la benoite Vierge Marie et a tous les sains de Paradis et a vous, chier pere, de tous mes pechiez lesquels j'ay faiz en moult de manieres (I, iii, 37, p. 76).

Qu'en conclure ? Tout d'abord en soulignant ce qui manque : les prières canoniques le plus courantes – l'*Ave Maria*, le *Magnificat*, le *Sub tuum praesidium*, l'*Angelus*, le *Salve Regina*, les litanies, le *Memorare* enfin, attribué à saint Bernard – ne figurent pas dans notre texte. Mais l'auteur semble adapter et résumer en langue vernaculaire la substance de certaines oraisons propres aux Heures de la Vierge, le *Obsecro te domina sancta Maria, mater Dei, pietate plenissima...*, prière demandant l'assistance de la Vierge au moment de la mort et qui est souvent suivi du *O Intermerata, et in aeternum benedicta, singularis atque incomparabilis virgo Dei genitrix Maria...*, qui exalte la pureté virginale de Marie et demande son intercession pour la rémission des péchés. D'emblée il semble que ce sont ces deux qualités de la Vierge – capacité d'intercession et pureté virginale – qui sont retenues et mises en valeur.

Car si la pratique religieuse est le premier devoir de tout chrétien, donc également d'une épouse, les Heures d'une jeune Bourgeoise, à l'évidence, ne sont pas celles d'une nonne ; elles sont adaptées aux impératifs particuliers de cette vie, à commencer par une pratique de dévotion plus restreinte. On peut évoquer ici une première cloison, bien fine en vérité, celle entre le couvent et le monde qui permet de différencier un discours doctrinal ; elle marque bien que nous ne sommes pas dans la sphère du clerc et que par conséquent il faut

⁴ On sait qu'à la suite de l'obligation de la confession annuelle établie par le Concile de Latran IV en 1215, on a déterminé l'évaluation de la sincérité du repentir – condition pour une confession valable et donc l'absolution – aux larmes versées par les pénitents, ce que met en scène le charmant conte *Le Chevalier au Barisel* (*Conte pieux du XIII^e siècle*, éd. F. Lecoy, Paris, Champion, 1984).

adopter d'autres modèles, plus simples, plus affectifs – pour ne pas dire plus « laïcs » ! C'est une manière de « vulgarisation » - sans connotation péjorative – de la dévotion qui tolère un certain affranchissement des modèles canoniques rigides et qui donne aux prières un accent personnel, une exigence de sincérité. Cependant, les références à la Vierge Marie restent essentiellement cantonnées voire figées dans la pratique des rituels religieux, et ne sont pas confrontées aux contingences du monde : les deux domaines restent bien séparés.

Mais justement, notre jeune épouse vit dans le monde ; elle est vouée à sortir tous les jours de sa chambre, et ne fréquente pas seulement l'église. Ce n'est pas une religieuse : toute la gageure de la définition d'une rhétorique didactique s'ancre ici. Une nouvelle cloison devient apparente, celle entre la sphère close et privée de la chambre par opposition au monde extérieur qui étale au grand jour tout ce qui est apparent, exposant donc chaque geste de la jeune dame aux regards scrutateurs faisant et défaisant les réputations ; le discours prônant une prudence extrême dans ses recommandations pratiques fonctionne comme une paroi invisible isolant la jeune femme des dangers du monde alors même qu'elle y évolue, comme s'il s'agissait de s'en retrancher autant que faire se peut : à la fois passer inaperçue et ne pas regarder soi-même. Voici en effet une bien délicieuse recommandation :

Le second article dit que a l'aler en ville ou au moustier vous acompaignez convenablement selon vostre estat, et par especial avec preudefemmes, et fuyez compaignie suspecsonneuse ; et jamaiz femme suspecçonneuse ne approuchez, ne ne souffrez en vostre compaignie. Et en alant ayant la teste droite, les paupieres droites basses et arrestees, et la veue droit devant vous quatre toises et bas a terre, sans regarder ou esprendre vostre regard a homme ou femme qui soit a destre ou a senestre, ne regarder hault, ne vostre regard changier en divers lieux muablement, ne rire ne arrester a parler a aucun sur les rues. Et se vous estes venue a l'eglise, eslisez un lieu secret et solitaire devant un bel autel ou bel ymaige et illec prenez place, et vous y arestez sans changier divers lieux ne aller ça ne la ; et aiez la teste droite et les boilevres tousjours mouvans en disans oroisons ou prieres. Ayez aussi continuellement vostre regard sur vostre livre ou au visaige de l'imaige, sans regarder homme ne femme, peinture ne autre chose, et sans pepelardi ou fiction. Ayez le cuer au ciel (I, ii 1, p. 46).

En dehors de cette retenue permettant de ne pas donner prise au monde, une constante de l'enseignement du *Mesnagier* qui en fait l'originalité principale à notre sens, s'annonce ici : amoral et mal séant ont tendance à se confondre ; mieux, le mal séant, étant par nature amoral, a très nettement tendance à prendre le dessus dans le discours, pouvant parfois inclure un rapport délicat avec les exigences fondamentales de sincérité et de vérité. Les apparences en effet jouent un rôle déterminant dans l'attitude à adopter : il faut savoir dissimuler (notamment les faiblesses du mari), il faut se garder de n'alimenter ne serait-ce que un « soupeçon », si bien qu'il est conseillé à la jeune femme, par exemple, de ne lire aucune lettre sans témoin (sauf celles du mari) ! La femme vertueuse se reconnaît donc à sa retenue, son maintien « modeste » dira-t-on plus tard, alors que la « folle » femme se trahit par son maintien dévergondé, le désordre dans les vêtements et sa coiffure, ainsi que par son regard éhonté⁵.

Comme il est difficile de se mouvoir dans un entre-deux, c'est-à-dire être un parfait modèle de « chasteté » – le texte en fera même un synonyme de « virginité » – dans le

⁵ Voir à ce propos V. Gontero, « La chevelure dans le *Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles* », Ch. Connochie-Bourgne (dir.), *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, Publications de l'Université de Provence, Senefiance n° 50, 2004, p. 181-193. Citons aussi ce délicieux portrait de la femme « effrontée » : « Dieu regarde en priere cuer humble et devost et n'a cure de paremens ne de haulte maniere, comme font ces foles hardies qui vont baudement le col estendu comme serf en lande et regardent de travers comme cheval desréé » (I, iii, § 117, p. 128).

monde ! Il s'agit en fait de parvenir à garder la cloison entre l'univers intérieur et spirituel, et extérieur et mondain tout en sachant passer d'une sphère à l'autre avec aisance et sans heurt ; il est des moments où il faut « laisser tomber l'ouvrage » et se retirer dans un lieu reculé de la maison, proprement *changer de place* :

Surquoy je vous conseille que incontinent et toutes euvres laissees vous vous desistez de boire ou mengier a nuyt ou vespre, se trespetit non, et vous ostenz de toutes pensees terriennes et mondaines, et vous mettez et tenez alant et venant en ung lieu secet, solitaire et loing de gens, et ne pensez a riens fors a demain bien matin oyr vostre messe et aprez ce rendre compte a vostre confesseur de tous voz pechiez par bonne, meure et actrempee confession (I, iii, 1, p. 50).

La pratique religieuse dans le monde n'est donc pas impossible grâce à une séparation des activités à la fois dans un cadre temporel et spatial spécifique. Mais cela implique une adaptation du discours ; il faut sinon inventer des modèles du moins en redéfinir les centres de gravité ; de même, le discours doit se ménager des espaces nouveaux et s'y conformer, fût-ce au prix de certaines contorsions pour pouvoir tenir compte des contingences du monde, de la vie en société et du mariage. Pendant des siècles, on a prôné la *fuga mundi* comme seule échappatoire possible pour atteindre la perfection et pour éviter la gueule d'enfer. Le discours didactique en langue vulgaire – et c'est un des enjeux majeurs de ces textes – doit s'inventer une rhétorique et des arguments permettant de s'adapter aux dangers du monde, et de les affronter, et ceci d'autant plus qu'il peut avoir désormais pour destinataires les femmes aussi.

Le jeu avec les références : transferts

Si l'auteur ne cesse de s'appuyer sur les textes sacrés pour étayer son discours, il prend certaines libertés avec les Écritures pour mieux les articuler avec son propos, en l'occurrence avec la problématique de la morale des femmes mariées évoluant dans la société. Il s'agit de relier la Bible avec ces circonstances de la vie de tous les jours pour cautionner et étayer les recommandations qui seront formulées. Cela implique une sélection très ciblée, une interprétation orientée dans une certaine direction du contenu biblique. L'auteur procède toujours de la même manière : il énonce un précepte général, par exemple la nécessité de la discrétion de l'épouse envers tout le monde excepté son mari. Ensuite, il cite un passage biblique qui servira d'assise argumentative à l'énoncé, peu importe si le lien tombe ou non sous le sens : « Et il est dit ad Ephesios, .v^o. : *Sic viri debent diligere uxores : Scilicet ut corpora sua. Ideo ibidem dicitur : Viri diligite uxores vestras etc.* » Notre auteur coupe la suite et traduit ou plutôt en déduit un enseignement spécifique : « Car vous ne devez rien cacher au mari, mais vous dire tout réciproquement (I, viii, § 9, p. 314) ». On voit qu'on passe du général biblique au particulier concret, qui est ici une nécessité sociale. L'auteur ne trahit pas proprement le texte mais le manipule si on peut dire. Après tout, le texte de saint Paul dit *implicitement* ce qui intéresse notre mari, à savoir la nécessité de la franchise absolue entre époux : c'en est une déduction concrète possible. C'est ainsi que le trésor caché dans le champ, les *bonas margaritas*, les perles précieuses qui symbolisent à l'origine le royaume des cieux, peuvent devenir le symbole la bonne épouse : « Par le trésor trouvé dans le champ et par la pierre précieuse nous pouvons comprendre chaque bonne dame vertueuse⁶ ». Il est vrai

⁶ « De chascune bonne preudefemme Jesucrist ou .xiii^e. chappitre de l'Euangile saint Mahieu en une parabole dit ainsi : *Simile est regnum celorum (...)*. En ce chappitre mesmes dit Nostre Seigneur ceste parole : *Le Royaulme des Cieulx est semblable a l'omme marchant qui quiet bonnes pierres precieuses, et quant il en a trouvé une bonne et precieuse il va et vent tout quanque il a et l'achate*. Par le tresor trouvé ou champ de terre et par la pierre precieuse nous pouons entendre chascune bonne preudefemme » (I, iv, 2, p. 132). Remarquons aussi qu'on a peut-être affaire à un amalgame avec un autre passage biblique, le *Livre des Proverbe* qui dit que « la femme vaillante » est « infiniment plus préciseuse que les perles » (Proverbes, 31, 10).

que la tradition a enrichi le symbolisme de la perle de manière remarquable : Origène y voit le Christ ; bien plus tard, saint François de Sales y verra, sans doute à la suite de toute une tradition, une image de l'Immaculée Conception.

Selon la même logique, l'auteur fait subir aux modèles bibliques vétérotestamentaires utilisés, soigneusement sélectionnés en fonction de son propos, un traitement comparable en détournant légèrement l'axe central de l'histoire. Tout d'abord, il n'est pas question ni d'une Esther, ni d'une Judith, et encore moins d'une Bethsabée bien entendu. En revanche, le *Mesnagier* raconte longuement les histoires de Sarah et Hagar (les épouses d'Abraham) d'un côté, de Léa et de Rachel (les deux épouses de Jacob) de l'autre côté⁷. Les deux récits sont orientés vers un point très précis tandis que d'autres aspects, quoique fondamentaux, en sont parfaitement occultés : est mise en avant la nécessaire loyauté et abnégation de l'épouse, sa *debonneretez et humilitez* (I, v, 11, p. 168), qui en l'occurrence se manifeste par l'acceptation silencieuse d'une « rivale » auprès du mari avec laquelle elle doit partager jusqu'à la couche conjugale ; est complètement évacuée la question de la fidélité conjugale et de l'interdit, dans la sphère chrétienne, de la polygamie. L'auteur va jusqu'à poser cette question assez osée : « combien de dames aujourd'hui en feraient autant sans rechigner ni protester lorsque la seconde épouse aurait le mari ? », à laquelle il donne aussitôt la réponse : « Je crois qu'elles feraient bien pis que cela : par Dieu, elles se battraient » (I, v, 24, p. 178) ! Ce qui est une manière de détourner, sans doute, l'attention d'une légère gêne...

Justement, ces bonnes dames épouses de patriarches ressortissent d'un modèle de société complètement différent notamment en matière de morale conjugale : l'Ancienne Loi autorise, voire encourage dans certains cas, la polygamie. L'auteur ne peut pas sérieusement proposer ce modèle à sa femme ; alors, il en distille un enseignement général en valorisant les vertus féminines universellement valables qu'il implique. On a affaire à un procédé rhétorique de sélection très subtil parce que ce qui est en réalité exalté, ce n'est pas la polygamie, ce sont les vertus cardinales, pour l'épouse, d'obéissance, de service et d'humilité – lesquelles renvoient directement à la Vierge Marie ! En d'autres termes, on peut parler d'un véritable transfert des vertus mariales sur Sarah en l'occurrence qui, nonobstant sa place dans l'Ancien Testament, se fait *humble servante* pour son mari, et devient donc apte à être un parfait modèle de vertu féminine et conjugale *chrétien* :

[Sarre] delaisa a la priere et pour l'amour son mary le nom de mouillier ou femme, qui est le plus prouchain en affinité, en amour et dilection ; et elle qui a la demande de son mary prist le nom de suer. Et en oultre que tant comme elle feust hors d'avecques son mary, toute jour et toute nuyt plouroit pour l'amour de son mary. Et de rechief que pour avoir lignee et representacion de son mary apres la mort d'icelluy, elle en laissa son lit et le soulaz de son mary, et luy bailla Agar sa chamberiere et la fist dame, et elle treshumblement devint serviteresse et humble servant. I, v, 11, p. 166-168.

Sarah incarne donc bien avant l'heure les vertus de la Vierge Marie. Mais à aucun moment, l'auteur évoque explicitement la Vierge dans ce contexte puisqu'on reste dans le monde de l'ancienne loi.

L'exemple de Rachel fonctionne de la même manière, et constitue une surenchère par rapport à Sarah : l'élue de Jacob n'a pas seulement accepté que sa sœur Léa partage la couche de son mari Jacob⁸, mais lui a donné en plus sa servante puisqu'elle-même commence

⁷ On trouve par ailleurs aussi l'histoire de Susanne et des vieillards, et enfin, hors contexte biblique, celle de la vertueuse et romaine Lucreèce.

⁸ On se souvient que celle-ci, au prix d'une ruse de Laban, est devenue la première épouse de Jacob alors qu'il s'était mis au service de Laban pour obtenir Rachel ; il lui fallait servir sept ans supplémentaires pour obtenir enfin Rachel en tant que seconde épouse.

par être stérile – jusqu’au fameux épisode de la mandragore qui fait d’elle la mère de Joseph et de Benjamin. Et à nouveau l’auteur de commenter : « Quantes dames ou femmes trouveroit on qui ainsi le feissent ? Je croy que bien peu » (I, v, 6, p. 162).

Ces exemples nous amènent par ailleurs à un curieux constat : l’absence, dans notre traité d’instruction féminine, des questions relatives à la maternité. L’auteur s’intéresse à l’épouse, non à la mère, et n’évoque qu’allusivement, la possibilité de la maternité en parlant de *vos filles, amies ou autre*⁹ : on dépasse à peine l’abstraction. L’amour maternel est indirectement abordé à travers le devoir d’obéissance dans le terrible *exemplum*, emprunté à Pétrarque, de Grisélidis où le mari exige de son épouse, pour la mettre à l’épreuve, qu’elle sacrifie ses enfants ; l’amour maternel est donc posé ici dans une relation antagoniste avec l’amour conjugal. Pourquoi notre auteur évite-t-il ce chapitre de la maternité ? Parce qu’il est un homme ? Parce que les modèles scripturaires dans ce domaine sont rares ? En tout état de cause, la Vierge dans ce domaine reste hors d’atteinte, Dieu ne répètera pas le miracle ni de l’Immaculée Conception, ni de la naissance virginale. C’est encore par voie indirecte que des vertus maternelles sont cependant évoquées et leur imitation encouragée :

Se vous prenez chamberiere (...) sachiez que (...) se elle rougist et est taisant et vergongneuse quant vous la corrigez, amez comme vostre fille » (II, iii, 5, p. 440).

« Se l’un de vos serviteurs chiet en maladie, toutes choses mises arriere, vous mesmes pensez de luy tresamoureusement et charitablement, et se le revisetez et pensez de luy ou d’elle tresamoureusement en avançant sa garison (II, iii, 18, p. 458-460).

Les questions de sexualité ne sont pas taboues non plus dans notre texte, même si elles sont promptement et explicitement évacuées ; un passage traite de manière à peine déguisée de la menstruation, pour en tirer un enseignement particulièrement remarquable : en substance, c’est tabou, les femmes ne doivent pas savoir ce que c’est¹⁰ ! Il est intéressant de relier ce passage à la naissance miraculeuse du Christ, qui justement en l’occurrence s’est faite sans effusion de sang, et en dehors de toute implication sexuelle.

L’imitation de la Vierge Marie

À ce stade de l’analyse, on peut donc affirmer que si ce n’est pas la Vierge, ce sont du moins ses vertus qui sont proposées à l’édification de la jeune épouse. Notre auteur va si loin dans ce sens qu’il redéfinit le terme même de virginité en en faisant un synonyme de « chasteté » :

« Les preudfemmes qui ont esté, sont et seront, de quelque estat qu’elles soient ou aient esté, peuvent ester dictes et appellees vierges. » I, iv, 2, p. 130.

La « chasteté », qu’elle soit virginale ou conjugale, résume en effet toutes les qualités de la *prudefemme*. Ce terme renvoie au résultat de l’addition de nombreuses vertus. À la base, il y a la piété qui comporte trois ingrédients : l’amour de Dieu, la confession fréquente et la mémoire de la Passion (I, iii, 117, p. 126). Ces trois « conditions » comme dit le texte,

⁹ Prologue, § 4, p. 24-26.

¹⁰ « Deffendez leur [aux chambrières] (...) de dire parolles qui sentent villenies ne parolles deshonestes ne gouliaires comme aucunes mescheans qui maldient de *males senglentes fievres*, de *male senglente sepmaine*, de *male senglente journee*. Il semble qu’elles sachent bien qu’est senglente journee, senglente sepmaine, etc. et non font ; elles ne doivent point savoir qu’est senglente chose. Maiz preudfemmes ne le sevent point : car elles sont toutes abhominables de veoir seulement le sang d’un aignel ou d’un pignon (...). Et certes, femmes ne doivent parler de nulle laidure, non mye seulement de con, de cul ne de autres secretz membres de nature, car c’est deshonneste chose a femme d’en parler » (II, iii, 6, p. 440-442).

constituent pour ainsi dire le premier socle de la chasteté sur lequel s'édifient les autres vertus : la discrétion qui renvoie essentiellement à la capacité de savoir brider sa langue et de se garder de parler vilainement ; la continence, c'est-à-dire, selon l'expression du Bourgeois, le fait de savoir garder les « sens corporels » ; quatrièmement, le jeûne ; cinquièmement, la prudence permettant d'éviter les mauvaises fréquentations, sixièmement le devoir de faire de bonnes œuvres et enfin, pour couronner le tout, la prière sincère. L'accumulation de toutes ces qualités définit donc cette personne parfaite que notre auteur qualifie de *prudefemme* : c'est un résumé de toutes les vertus chrétiennes. Mais il y a une vertu qui s'ajoute à cette somme dans le cadre précis de l'épouse, et cette vertu bouscule l'ordre initial pour prendre la première place : il s'agit de l'obéissance.

Le premier membre dit que vous soiez obeissant : qui est entendu a lui et a ses commandemens quelz qu'ilz soient, supposé que les commandemens soient faiz a certes ou par jeu, ou que les commandemens soient faiz d'aucunes choses estranges a faire, ou que les commandemens soient faiz sur les choses de petit pris ou de grant pris ; car toutes choses vous doivent estre de grant pris puis que celui qui sera vostre mary le vous avra commandé (I, vi, 2, p. 186).

La recommandation est répétée plus loin :

Et peut ceste parole d'obedience estre entendue et a vous declairee : cestassavoir que en tous cas, en tous termes, en tous lieux et en toutes saisons vous accomplissez sanz redargucion tous ses commandemens quelxconques (I,vi, 18, p. 242).

Or, là encore nous retrouvons la Vierge, nous retrouvons même le début de toute l'histoire sainte, son fondement et socle : l'Incarnation, et donc la Rédemption du genre humain tout entier n'a été possible que parce que Marie a été le premier et le plus impressionnant des modèles d'obéissance ; le *serviam, le fiat mihi secundum verbum tuum* de la scène de l'Annonciation et l'acceptation sans condition du message de l'ange Gabriel en constituent les illustrations éclatantes :

Quant l'ange Gabriel lui apporta les nouvelles que Nostre Seigneur s'en umbreroit en elle, elle ne respondy pas : « Ce n'est pas raison. Je suis pucelle et vierge, je n'en souffreray rien ; je seroie diffamee ». Mais elle obeissamment respondit : *Fiat michi secundum verbum tuum*, qui vault autant a dire comme : « Ce qui lui plaist soit fait ». Ainsi elle fut vraye, humble, obeissant, et par son humilité et obeissance grant bien nous est venu » (I, vi, 13, p. 236).

Ce rappel d'obéissance parfaite est aussitôt suivi et abondamment illustré par de nombreux *exempla* tirés sinon toujours de la sphère de la vie ordinaire du moins d'un vivier de traditions en marge de la didactique cléricale ; certains sont savoureux, d'autres très durs voire humiliants : des mises à l'épreuve gratuites (sauter par-dessus un bâton comme un chien savant devant une assemblée¹¹), cruelles comme l'histoire de Grisélidis¹², ou apparemment ridicules (cacher un balai dans la chambre à coucher¹³), mais aussi poignantes (l'épouse qui refuse de sauver son mari de la noyade parce que ce devoir n'est pas mentionné explicitement sur sa liste des devoirs; la mauvaise épouse finira sur le bûcher¹⁴).

Quels pourraient être les fondements d'une telle exigence de soumission ? Il y a tout d'abord, naturellement, la tradition cléricale nourrissant la méfiance envers la femme, lieu commun qu'était la science étymologique d'Isidore : *mulier* renvoie à « mollesse », par

¹¹ , I, vi, § 39-41, p. 264-268.

¹² I, vi, § 8, p. 192-230.

¹³ I, vi, § 33-37, p. 260-264.

¹⁴ I, vi, § 11-12, p. 232-236 .

opposition au *vir* justement habité par la *virtus*, à la fois force et vertu¹⁵. Tout cela, c'est la faute d'Ève, instigatrice du péché originel, qui explique toute la misère de la condition humaine en général, féminine en particulier. L'image de la femme est ternie dans une longue lignée d'exégètes : c'est toujours et encore Ève, manifestement, qui sert de référence (négative) plutôt que la nouvelle Ève, la Vierge Marie, qui représenterait au contraire une image positive de la femme. Toujours et encore, la femme s'incarne en Ève et doit refaire tout le trajet conduisant à Marie.

Mais d'autres raisons expliquant la dureté du discours envers la femme sont relatives au contexte social. Il y a tout d'abord la difficile condition des veuves qui n'ont souvent pas d'autre alternative, en cas du décès du premier mari, que d'en prendre un autre, celui qui se présentera et qui voudra bien d'elles ; le remariage étant souvent indispensable pour assurer à la veuve une existence digne, elle ne doit pas être exigeante et accepter le cas échéant une personne peu délicate. La littérature médiévale exploite d'ailleurs abondamment ce *topos* de la mal mariée. Justement, notre auteur est un mari âgé. Son éventuelle disparition, et donc le futur nouveau mari de son épouse, constituent une préoccupation constante et sans doute sincère sous sa plume. Il ne cesse de référer à ce « mari qui sera ». « Je souhaiterais que vous soyez très instruite en matière de vertu, d'honneur et de devoir (...), pour que vous soyez en mesure de servir, le cas échéant, un autre mari après moi » (Prologue, 4, p. 25). Il évoque allusivement, avec son tact habituel, ces hommes indéliçats voire brutaux ; seule une soumission absolue peut garantir les pauvres épouses de leur vindicte. La soumission et l'obéissance absolue ne sont qu'un moyen pour se protéger, semble-t-il suggérer.

Mais surtout, les impératifs sont dictés par un code de bienséance qui surgit dans notre texte comme étant déjà bien établi. Ici, vertu rime avec honneur avant tout, c'est-à-dire respect des apparences. Ce n'est pas tant la faute que le *soupeçon* qui est à redouter et qui peut ruiner la réputation d'une famille sur plusieurs générations, martèle, en se répétant, notre auteur.

Ne richesse, ne beauté, ne sens, ne hault lignaige, ne nul autre bien ne peut jamaiz effacer la renomnee du vice contraire, se en femme especialment il est une foiz commis, voire seulement suspeçonné (I, iv,1, p.130).

Toutes les autres vertus sont peries et anichillees en femme qui a taiche ou soupeçon contre l'une d'icelles vertus. Certes, en ces cas tout est pery et effacié, tout est cheu sans jamais relever, puis que une seule foiz femme est soupeçonnée ou renomnee au contraire. Et encore supposé que la renomnee soit a tort, si ne peut jamais icelle renomnee estre effacee. Et veez en quel peril perpetuel une femme met son honneur et l'onneur du lignaige de son mary et de ses enfans quant elle n'eschieve le parler de tel blasme, ce qui est legier a faire (I, iv, 23, p.150).

L'apparence : voici donc le mot-clé justifiant non seulement cette exigence absolue de l'obéissance, mais également cette autre vertu cardinale, la discrétion, vertu dont les Écritures ne sonnent mot, du moins pas directement. La discrétion semble émerger ici comme vertu morale par excellence de la bourgeoisie en plein essor, d'une société qui s'organise et se raffine à tous les niveaux et qui se repère à partir de ce qui est apparent.

Le .viii. article de la premiere distinction si dit que vous soiez taisant, ou au moins actremprement parlant, et sage pour garder et celer les secretz de vostre mary.

(...)

Et moult de perilz sont venuz de trop parler, et par especial quant l'en prend parolles a gens arrogans ou de grant courage ou gens de court ou seigneurs.

¹⁵ Voir K. Ueltschi, *La didactique de la chair. Approches et enjeux d'un discours en français au Moyen Âge*, Genève, Droz, 1993.

Et par especial gardez vous en tous vos faiz de prendre paroles a telles gens. Et se par aventure telles gens s'adressent a vous, si les eschevez et laissez sagement et courtoisement, et ce sera grant sens a vous...(I, viii, 1, p. 308).

La discrétion, cela veut dire quelque chose de très concret et précis : savoir tenir sa langue, ne pas se faire remarquer : nous retrouvons cette « cloison invisible » que nous avons évoquée au début de ces réflexions, et qui sert d'abri à la femme. La discrétion, qui représente, bien entendu, une épreuve surhumaine pour une femme (!), est une vertu-branche dépendant de Prudence ; c'en est un cas pratique, une application spéciale. Voici l'*exemplum* particulièrement édifiant – le décor est emprunté à la Rome antique – d'un jeune garçon que son père a amené à une séance du Sénat, dont rien ne devait s'ébruiter. Mais la mère, curieuse comme toutes les femmes, a tellement pressé le pauvre garçon qu'il a inventé un mensonge pour satisfaire la curiosité de sa mère sans trahir le secret juré. Il raconte donc que les sénateurs s'étaient interrogés pour savoir s'il valait mieux qu'un homme eût deux épouses ou une femme deux maris. La mère, incapable de retenir un tel secret, n'a pas manqué de le diffuser parmi les matrones. Le bruit en a vite gonflé dans Rome. Alors, interrogé, le garçon a raconté son astuce ; le Sénat, après l'avoir fait sénateur, a pris la décision d'interdire désormais l'accès des enfants aux séances ! Mais notre Bourgeois étant un homme délicat, il insère aussi, de temps en temps des *exempla* contraires (du moins par les apparences !), en l'occurrence on trouve dans ce chapitre consacré à la discrétion deux histoires d'infidélité féminine couverte par la discrétion d'un mari plein de noblesse¹⁶ ! Enfin, une dernière histoire est présentée comme vécue par l'auteur lui-même : « J'ai connu un avocat très respectable au Parlement qui a eu une fille d'une pauvre femme...¹⁷ ». L'épouse de cet avocat, en secret, a veillé à ce que l'enfant soit placée chez une couturière et lui a garanti ainsi un bon départ dans la vie, le tout sans jamais manifester la moindre mauvaise humeur envers son mari. On passe donc ici à une autre catégorie de vertu chrétienne, celle du pardon implicitement véhiculée par la discrétion, mais indépendante de tout devoir d'obéissance : le rapport de force est bien dépassé par ce joli *exemplum* ; nous entrons ici dans la sphère de la générosité, de l'élégance morale, voire de l'urbanité, autre aboutissement possible de la morale appliquée à un contexte social.

En pratiquant la discrétion dans toute situation, dit le mari à sa femme, « vous triompherez de la nature des femmes qui est incapable de cacher quoi que ce soit » (I, viii, p. 310). En effet, la *prudefemme*, idéal qui émerge ici, est une créature que l'on peut rapprocher de certaine humble servante de Nazareth. Car c'est bien la Vierge, par le biais de ses vertus les plus typiques, qui est proposée comme modèle suprême à l'épouse, même si c'est de façon voilée, à la « manière du monde » si on ose dire ; même s'il faut la chercher *derrière* les figures exemplaires mises en avant dans le texte : c'est la Vierge Marie qui sous-tend de manière exemplaire toutes les valeurs véhiculées par ces autres femmes, forcément loin derrière et en-dessous d'elle. Et soyons bien certains qu'elle sera descendue souvent de son socle pour venir consoler et soulager les peines muettes de cette foule d'épouses qui n'auront cessé de l'implorer : Notre Dame se sera penchée avec une affection toute particulière sur ses humbles servantes !

Karin Ueltschi
Université de Reims Champagne-Ardenne
CRIMEL (EA 3311)

¹⁶ I, viii, § 10 et 12, p. 316-320.

¹⁷ I, viii, 14, p. 320-322 ;

